



Certitude et réconfort

Le baptême des enfants des croyants

Faut-il aussi baptiser les petits enfants?

Oui, car puisqu'ils appartiennent aussi bien que les adultes à l'Alliance de Dieu et à son Église¹, et puisque la rémission des péchés par le sang du Christ et par le Saint-Esprit, qui produit la foi, ne leur sont pas moins promis qu'aux adultes², ils doivent aussi être incorporés à l'Église par le Baptême, qui est le signe de l'Alliance³. Ils sont ainsi distingués des enfants des infidèles⁴, comme cela se faisait dans l'Ancien Testament par la circoncision⁵, à la place de laquelle le Baptême a été institué dans le Nouveau Testament⁶.

1. Gn 17.7; Mt 19.14.
2. Ps 22.11; És 44.1-3; Ac 2.38-39; Ac 16.31.
3. Ac 10.47.
4. 1 Co 7.14.
5. Gn 17.9-14.
6. Col 2.11-13.

Catéchisme de Heidelberg, Q&R 74

1. Faut-il aussi baptiser les petits enfants?
2. Pourquoi le Seigneur nous demande-t-il de faire baptiser nos enfants?
3. Pourquoi cette belle doctrine est-elle si difficile à croire?
4. Pourquoi est-il grave de refuser de baptiser les enfants des croyants?
5. Quelle est l'utilité du baptême des enfants?

« *Faut-il aussi baptiser les petits enfants?* » (Q&R 74). Nous arrivons à la dernière question de notre Catéchisme sur le baptême, mais non la moindre. Nous avons déjà relevé l'erreur de l'Église romaine au sujet du baptême. D'après eux, l'eau du baptême aurait en elle-même le pouvoir de pardonner les péchés et de produire la régénération. Nous croyons au contraire que, par elle-même, l'eau du baptême ne procure pas le pardon des péchés, pas plus qu'elle ne produit la régénération. Le baptême est un signe et un sceau de la promesse du pardon et de la vie nouvelle, par le sang du Christ et par son Esprit Saint. Les évangéliques sont d'accord avec nous à ce sujet, mais, lorsqu'ils apprennent ce que nous croyons, plusieurs nous demandent, tout étonnés : « Mais pourquoi donc baptisez-vous vos enfants? » Notre Catéchisme répond en toute simplicité à cette question.

1. Faut-il aussi baptiser les petits enfants?

Remarquez bien comment la question est posée. Il n'est pas demandé « Est-il possible de baptiser aussi les petits enfants? », mais plutôt « *Faut-il aussi baptiser les petits enfants?* » (Q&R 74). Il ne s'agit pas de savoir s'il est permis de baptiser nos enfants, mais plutôt s'il nous est commandé par le Seigneur de le faire. Nous baptisons nos enfants, non parce que nous pensons que c'est une belle tradition, mais parce que nous croyons que c'est la volonté du Seigneur. Cette pratique n'est donc pas optionnelle ni secondaire.

Tel est le témoignage de nos confessions de foi. « *Faut-il aussi baptiser les petits enfants?* » Nous répondons ensemble avec foi et obéissance : « *Oui!* » Une réponse sans ambiguïté. Les autres confessions de foi réformées confirment cette réponse.

« Parce que Dieu reçoit dans son Église les petits enfants avec leurs parents, nous disons que, par l'autorité de Jésus-Christ, les petits enfants engendrés des fidèles doivent être baptisés » (Confession de La Rochelle, article 35).

Nous croyons que les enfants des croyants doivent être baptisés par l'autorité de Jésus-Christ! Rien de moins! Ne pas faire baptiser nos enfants, c'est défier l'autorité du Seigneur Jésus!

« Nous croyons que ces petits enfants doivent être baptisés et scellés du signe de l'alliance, tout comme les petits enfants étaient circoncis en Israël sur la base des mêmes promesses que celles qui sont faites à nos enfants. En vérité, Christ a répandu son sang pour laver les petits enfants des croyants tout autant qu'il l'a fait pour les grands. C'est pourquoi ces petits enfants doivent recevoir le signe et le sacrement de ce que Christ a fait pour eux, tout comme le Seigneur avait commandé dans la Loi qu'on leur communique le sacrement de la passion et de la mort de Christ quand ils étaient nouveau-nés, en offrant pour eux un agneau (Lv 12.6), qui était le sacrement de Jésus-Christ (Jn 1.29). De plus, le baptême a la même signification pour nos enfants que la circoncision avait pour le peuple d'Israël. C'est la raison pour laquelle l'apôtre Paul appelle le baptême "la circoncision du Christ" (Col 2.11) » (Confession des Pays-Bas, article 34).

Le devoir de baptiser les enfants des croyants repose non seulement sur l'autorité du Christ, mais également sur sa grâce. Son sang a été répandu tout autant pour nos enfants que pour les adultes croyants. Ne pas accomplir ce devoir, c'est en quelque sorte nier que le Christ soit mort pour eux.

Il est clair que la doctrine du baptême des enfants ne doit pas être crue et obéie uniquement par les pasteurs et les anciens; elle doit être crue et obéie par toute l'Église du Seigneur. Tous les chrétiens du monde entier devraient faire baptiser leurs enfants. Si nos pasteurs et anciens croient réellement ce qu'ils confessent, ils enseigneront que c'est par l'autorité de Jésus-Christ et à cause de l'étendue de son œuvre de salut que nous devons baptiser les enfants des croyants. Si nous laissons le choix aux membres de l'Église de faire baptiser ou de ne pas faire baptiser leurs enfants, selon leurs idées ou préférences, nous minons ainsi l'autorité du Seigneur Jésus dans son Église et nous faisons preuve d'une grande ingratitude à l'égard de son œuvre de salut. Gardons fidèlement et mettons fidèlement

en pratique la confession de notre foi! Cela dit, il est important de savoir plus précisément pourquoi nous répondons « oui » à la question posée par le Catéchisme.

2. Pourquoi le Seigneur nous demande-t-il de faire baptiser nos enfants?

Contrairement à ce qu'on s'imagine parfois, la réponse à cette question est très simple. Elle n'est peut-être pas facile à croire, mais par la foi elle est simple à saisir. Il y a peut-être un orgueil ou simplement un manque d'enseignement, parmi les réformés eux-mêmes, à penser parfois que la doctrine réformée est compliquée. Voici la réponse que nous confessons ensemble :

« Oui, car puisqu'ils appartiennent aussi bien que les adultes à l'alliance de Dieu et à son Église, et puisque la rémission des péchés par le sang du Christ et par le Saint-Esprit, qui produit la foi, ne leur sont pas moins promis qu'aux adultes, ils doivent aussi être incorporés à l'Église par le baptême » (Q&R 74).

Voici donc les deux raisons fondant la pratique du baptême des enfants des croyants. Tout d'abord, les enfants des croyants appartiennent à l'alliance de Dieu et à son Église tout comme leurs parents. Ensuite, le pardon des péchés par le sang du Christ et par le Saint-Esprit leur sont promis tout comme à leurs parents croyants. Appartenance et promesse, voilà les deux volets de la réponse. Ces enfants doivent donc eux aussi recevoir la marque d'entrée officielle dans l'Église, qui est en même temps le signe et le sceau de la promesse de Dieu à leur égard. N'est-ce pas d'une grande simplicité et d'une grande beauté? Dieu a dit à Abraham :

« J'établirai mon alliance avec toi et ta descendance après toi, dans toutes leurs générations : ce sera une alliance perpétuelle, en vertu de laquelle je serai ton Dieu et celui de tes descendants après toi » (Gn 17.7).

Voilà une parole très claire! Abraham n'avait pas besoin d'un doctorat en théologie pour comprendre ce que le Seigneur lui a communiqué. Il avait simplement besoin de la foi pour accepter la Parole de Dieu. Il ne va pas de soi que nos enfants naissants, héritiers de notre nature pécheresse, puissent faire partie de l'Église du Seigneur et être sous le regard bienveillant de Dieu, alors qu'ils sont encore trop jeunes pour répondre à l'appel de l'Évangile ou même pour en comprendre quoi que ce soit. Pourtant, Dieu a déclaré à Abraham, sans l'ombre d'un doute, que ses enfants après lui allaient faire partie de son alliance de grâce. En dépit de leurs péchés, Dieu a fait la promesse solennelle d'être leur Dieu, alors que ces enfants n'étaient pas encore en mesure de comprendre cette réalité!

Dieu n'a pas dit : « Seuls ceux parmi tes descendants qui répondront par la foi pourront plus tard faire partie de mon alliance. » Il aurait alors fallu qu'Abraham attende pendant des années pour savoir lesquels de ses enfants ou petits-enfants allaient être incorporés à l'alliance. Dieu n'a pas dit non plus : « Seuls les élus parmi tes descendants ou seuls ceux qui seront régénérés feront vraiment partie de mon alliance. » Abraham se serait demandé, perplexe : « Mais qui sont les élus parmi mes descendants? Qui seront les régénérés parmi mes enfants? Comment vais-je faire pour savoir qui fait partie de l'alliance de Dieu? » Dieu lui a plutôt dit : « J'établirai mon alliance avec toi et ta descendance après toi, dans toutes leurs générations » (Gn 17.7). Une parole certaine et sans ambiguïté, avec des promesses et

des commandements clairs pour tous ses descendants, de même qu'avec la responsabilité confiée à Abraham de les éduquer dans la foi. Abraham a cru et il a obéi. Il a circoncis tous les mâles de sa maison. Il a également reçu la mission de les instruire dans les voies du Seigneur, afin que s'accomplisse la promesse de Dieu (Gn 18.19).

L'annonce de la promesse du Sauveur qu'Abraham a reçue avec foi a été transmise de génération en génération jusqu'à ce que la promesse de l'alliance s'accomplisse. Lorsque Marie a exulté de joie dans l'attente de la naissance du Sauveur qu'elle portait, elle s'est exclamée : « *Il a secouru Israël, son serviteur, et s'est souvenu de sa miséricorde, comme il l'avait dit à nos pères, envers Abraham et sa descendance pour toujours* » (Lc 1.55). Peu après, Zacharie a béni le Seigneur pour l'annonce de l'arrivée du Sauveur et de la grande délivrance qu'il apporterait à son peuple. « *Ainsi fait-il miséricorde à nos pères et se souvient-il de sa sainte alliance, selon le serment qu'il a juré à Abraham, notre père* » (Lc 1.72). D'après ces paroles de Marie et de Zacharie, l'alliance de Dieu avec Abraham et sa descendance est bel et bien une alliance de grâce et de miséricorde qui n'a jamais été abolie. Elle a au contraire été accomplie et pleinement confirmée par la venue de notre Sauveur Jésus-Christ, car Dieu est fidèle à son alliance et à ses promesses!

Voilà pourquoi Jésus-Christ est appelé la descendance d'Abraham, car « *les promesses ont été faites à Abraham et à sa descendance [...], c'est-à-dire à Christ* » (Ga 3.16). Tous ceux qui sont unis à lui sont également « *la descendance d'Abraham, héritiers selon la promesse* » (Ga 3.29). L'alliance de Dieu avec Abraham demeure donc en vigueur aujourd'hui à travers l'Église de Jésus-Christ. Cette alliance n'est pas moins riche aujourd'hui qu'elle ne l'était autrefois, au contraire, et nos enfants ne sont pas moins privilégiés que ne l'étaient les enfants d'Israël, bien au contraire! Tout comme autrefois Dieu a mis les enfants des croyants dans son alliance et leur a donné de magnifiques promesses de grâce, de même encore aujourd'hui, nos enfants font partie de son alliance et de son Église et bénéficient des magnifiques promesses de grâce en Jésus-Christ. C'est donc avec joie et reconnaissance que nous ferons baptiser nos enfants. Nous les éduquerons ensuite dans les voies du Seigneur en nous appuyant sur ses belles et grandes promesses qui sont pour nous et pour nos enfants!

3. Pourquoi cette belle doctrine est-elle si difficile à croire?

Il existe différentes raisons qui peuvent expliquer pourquoi cette belle doctrine est devenue difficile à croire. Premièrement, cette difficulté peut s'expliquer du fait que, de nos jours, nous sommes devenus très individualistes. Nous pensons que Dieu agit avec des individus déconnectés les uns des autres. Dans la Bible, nous voyons au contraire que Dieu agit à travers les familles. C'est lui qui, au commencement, a institué la famille, avec la promesse de bénédiction pour la postérité d'Adam et Ève (Gn 1.28). Depuis lors, il a toujours continué de se servir de la famille pour faire avancer son plan de rédemption. Pensons à la famille de Noé, aux patriarches, à Israël, au roi David et à sa descendance, et à la venue de Jésus lui-même! Dès le commencement, notre Créateur et Rédempteur a jugé bon d'œuvrer à travers les familles et sa façon de faire n'a pas changé avec la venue de Jésus-Christ.

Si à partir de la Pentecôte, Dieu avait voulu changer sa manière de faire et restreindre l'entrée dans son Église aux grands seulement, cela n'aurait-il pas dû soulever des questions et susciter des débats parmi les chrétiens d'origine juive? Pensons au vif débat et à la violente discussion qui ont été

provoqués par le fait que la circoncision n'était plus nécessaire pour faire partie du peuple de Dieu (Ac 15). Si les enfants avaient été exclus de l'alliance et du peuple de Dieu, n'aurait-il pas fallu que les apôtres en expliquent clairement les raisons aux chrétiens d'origine juive, eux qui étaient habitués depuis des millénaires à ce que leurs enfants fassent partie de l'alliance? Nous ne voyons rien de tel dans le Nouveau Testament. Au contraire! Lorsque Pierre s'est adressé aux juifs réunis à Jérusalem pour leur prêcher l'Évangile, il a déclaré : « *La promesse est pour vous, pour vos enfants, et pour tous ceux qui sont au loin, en aussi grand nombre que le Seigneur notre Dieu les appellera* » (Ac 2.39). Comment ces juifs ont-ils pu comprendre cette parole, sinon que leurs enfants étaient encore au bénéfice des promesses de l'alliance avec Dieu?

Le même principe de l'alliance « *en vertu de laquelle je serai ton Dieu et celui de tes descendants après toi* » (Gn 17.7) s'est également appliqué aux chrétiens d'origine païenne et à leurs enfants. Eux qui, auparavant, étaient « *étrangers aux alliances de la promesse* » sont devenus « *concitoyens des saints, membres de la famille de Dieu* » (Ép 2.12,19), greffés à la racine sainte d'Israël (Rm 11.16-22). Leurs enfants également, puisqu'ils sont appelés « *saints* », contrairement aux enfants des non-croyants qui, eux, sont impurs (1 Co 7.14). Quand Paul s'est adressé aux « *saints* » d'Éphèse et de Colosses (Ép 1.1; Col 1.2), il a pris soin d'inclure les enfants de ces Églises en les exhortant à obéir à leurs parents. Il l'a fait en se fondant sur un commandement et une promesse rattachés à l'alliance avec Israël (Ép 6.1-3; Col 3.20). Paul reconnaissait ainsi que ces enfants faisaient partie de ces Églises! C'est pourquoi la Bible nous rapporte plusieurs baptêmes de maisonnées (Ac 16.15,33; 18.8; 1 Co 1.16). Baptiser nos enfants, c'est reconnaître qu'ils « *sont ainsi distingués des enfants des infidèles* » (Q&R 74) et qu'ils doivent être traités comme tels. À la question posée par le geôlier de Philippiques : « *Que faut-il que je fasse pour être sauvé?* », Paul a répondu : « *Crois au Seigneur Jésus, et tu seras sauvé, toi et ta famille* » (Ac 16.31). Oui, Dieu, dans sa grâce, se sert encore de la famille pour faire avancer son plan rédempteur!

Deuxièmement, il peut être difficile de croire au baptême des enfants parce nous avons tendance à regarder à nous-mêmes plutôt qu'à Dieu. Nous sommes portés à nous intéresser à notre expérience personnelle plutôt qu'à écouter ce que Dieu dit. Cette attitude conduit à une grande confusion dans notre compréhension du baptême. Nous pensons que le baptême illustre ce qui s'est produit en nous, au lieu de croire que le baptême illustre et scelle ce qui est promis pour nous. La différence entre les deux approches est importante. Dans le premier cas, le baptême serait le témoignage de ma foi. Ce serait l'attestation que j'ai la foi et que j'ai réellement été lavé de mes péchés et régénéré par le Saint-Esprit. Je rends d'abord témoignage de ma foi et ensuite je peux recevoir le baptême. Si c'est le cas, alors le baptême n'est pas pour les petits enfants. Même pour les adultes qui se font baptiser, dans une telle perspective, leur baptême ne repose pas sur le solide fondement de la Parole de Dieu, mais sur leur propre expérience et subjectivité qui peuvent si facilement vaciller. Si au contraire le baptême représente ce que Dieu nous promet, l'âge de réception du baptême n'a pas d'importance. Nous et nos enfants avons en commun une même promesse solidement fondée sur la Parole même de Dieu, par conséquent nos enfants peuvent (et doivent!) recevoir le baptême dès leur naissance.

Une troisième raison qui rend cette doctrine difficile à croire est que nous avons beaucoup de peine à concevoir que Dieu nous aime gratuitement et que sa grâce est entièrement son initiative. Nous nous imaginons que nous avons une petite contribution à apporter pour mériter sa faveur. Des bébés nouveau-nés, évidemment, ne peuvent aucunement contribuer à leur salut. Pourquoi alors Dieu les placerait-il dans son Église? Pourquoi leur ferait-il la promesse d'un merveilleux héritage? Ils sont trop petits pour croire, pour répondre, pour comprendre et pour s'en réjouir. Comme si leur incapacité pouvait rendre Dieu impotent! Et pourtant, Jésus a lui-même donné en exemple des petits enfants faibles et dépendants pour illustrer comment nous devons recevoir le royaume de Dieu. « *En vérité, je vous le dis, quiconque ne recevra pas le royaume de Dieu comme un petit enfant n'y entrera point* » (Mc 10.15). En incluant nos enfants dans son alliance, Dieu nous rappelle que c'est lui qui prend l'initiative de venir vers nous pour nous sauver, du début à la fin, sans que cela dépende de nos capacités; c'est lui qui vient au-devant de nous et qui nous sauve.

Quatrièmement, notre acceptation ou notre rejet de cette belle doctrine dépendra en grande partie de notre façon de comprendre le rapport entre l'Ancien et le Nouveau Testament, en particulier l'unité de l'alliance de grâce qui traverse toute la Bible. Notre Catéchisme nous en donne un petit aperçu lorsqu'il dit à propos des enfants des croyants :

« Ils sont ainsi distingués des enfants des infidèles, comme cela se faisait dans l'Ancien Testament par la circoncision, à la place de laquelle le Baptême a été institué dans le Nouveau Testament » (Q&R 74).

Si nous croyons que le baptême a remplacé la circoncision, c'est parce que Jésus est venu accomplir (et non abolir) le sens de la circoncision, qui est semblable au sens du baptême (voir Rm 4.11 et Col 2.11-12). C'est aussi parce que ceux qui ont reçu la circoncision dans l'Ancien Testament étaient le peuple de Dieu, l'Église du Seigneur au bénéfice de l'œuvre rédemptrice du Christ avant même la venue du Sauveur. La circoncision n'était pas qu'un signe attestant des promesses d'ordre matériel (un pays, des bénédictions matérielles, etc.), mais un signe attestant également des promesses d'ordre spirituel : le pardon des péchés, le don de la justification, la transformation du cœur par le Saint-Esprit, etc. (Dt 30.6; Rm 4.11). C'est ainsi que plusieurs textes des Écritures nous confirment que Dieu avait donné des promesses spirituelles aussi bien aux enfants qu'aux adultes en Israël (Dt 30.6; Ps 103.17; És 44 3; 54.13; 59.21; Jr 31.31-34; Jl 3.1).

Si bien des choses ont changé dans le Nouveau Testament (en particulier l'abolition du système sacrificiel et de tout signe sanglant, incluant la circoncision), c'est essentiellement le même plan rédempteur de Dieu qui continue de s'y déployer avec plus d'ampleur et de richesse qu'autrefois, maintenant que Jésus-Christ est venu accomplir ce qui était annoncé dans l'Ancien Testament. Dieu est demeuré fidèle à ses promesses de grâce envers son peuple, adultes et enfants, de génération en génération.

À l'approche de la naissance du Sauveur, Zacharie n'a pas déclaré que l'alliance avec Abraham et sa descendance était maintenant abolie et remplacée par une alliance entièrement différente ne comprenant pas de petits enfants. Il a au contraire célébré la fidélité de Dieu à son alliance établie

autrefois avec les patriarches : « *Ainsi fait-il miséricorde à nos pères et se souvient-il de sa sainte alliance, selon le serment qu'il a juré à Abraham, notre père* » (Lc 1.72). Voilà donc comment nous comprenons le rapport entre l'Ancien et le Nouveau Testament : à l'intersection des deux Testaments, la fidélité de Dieu à son alliance de grâce, de miséricorde et de bienveillance est célébrée avec joie et triomphe! La fidélité de Dieu à sa même alliance doit encore continuer d'être célébrée aujourd'hui et de faire la joie de tout son peuple! « *Car l'Éternel est bon; sa bienveillance [c'est-à-dire sa grâce] dure à toujours, et sa fidélité de génération en génération* » (Ps 100.5).

4. Pourquoi est-il grave de refuser de baptiser les enfants des croyants?

C'est d'abord nier que le sang du Christ et son Esprit Saint leur sont promis comme à nous. La valeur de l'œuvre de Jésus-Christ et la puissance de son Esprit dépendraient de notre âge ou de notre prétendue capacité à comprendre et à accepter ces choses. Pourtant, David a dit : « *Dès le ventre de ma mère, tu as été mon Dieu* » (Ps 22.11). Jean-Baptiste, encore dans le ventre de sa mère, s'est réjoui (« *a tressailli d'allégresse* ») de rencontrer son Sauveur (Lc 1.41-44). L'apôtre Pierre, en s'adressant à ses frères juifs le jour de la Pentecôte, a confirmé que la grâce de Dieu était tout autant promise aux enfants des croyants qu'aux croyants adultes (Ac 2.39).

Ensuite, refuser de baptiser nos enfants cause une division profonde dans l'Église du Seigneur. C'est rejeter une partie de son corps (les enfants des croyants) et refuser la place que Dieu a voulue et préparée pour eux dans son peuple. Quand les disciples de Jésus ont reproché aux gens d'amener au Seigneur des nouveau-nés pour qu'il les touche, Jésus a été indigné et leur a dit :

« Laissez venir à moi les petits enfants et ne les en empêchez pas; car le royaume de Dieu est pour leurs pareils. [...] Puis il les embrassa et les bénit, en leur imposant les mains » (Mc 10.14-16).

Calvin, dans son catéchisme, dit ceci :

« Du reste, puisque les petits enfants sont au bénéfice de la grâce, qui constitue la réalité profonde du baptême, il serait manifestement injuste de leur en refuser le signe extérieur qui n'est, au fond, qu'un élément secondaire » (Catéchisme de Genève, Q&R 335).

Troisièmement, refuser de baptiser les enfants des croyants produit une déchirure profonde dans le plan de Dieu. Ceux qui rejettent le baptême des enfants des croyants séparent l'Ancien Testament et le Nouveau Testament et ne voient pas l'unité harmonieuse du dessein de Dieu qui rassemble son Église depuis la création du monde jusqu'à la fin. Ils pensent que l'Église aurait commencé le jour de la Pentecôte et que, dans l'Ancien Testament, Dieu avait un plan différent avec un autre peuple. En fin de compte, c'est l'unité de l'ensemble du plan rédempteur de Dieu qui est en jeu derrière cette question!

L'alliance de Dieu avec Israël dans l'Ancien Testament était bel et bien une alliance de grâce, la même en essence que la Nouvelle Alliance. Pour preuve, la Parole de Dieu établit à maintes reprises un lien indissociable entre l'alliance conclue avec Abraham et Israël et la grâce bienveillante de l'Éternel qui leur était promise de génération en génération. Il suffira, pour s'en convaincre, d'étudier l'usage des

termes « bienveillance » (« hèsèd »), « grâce » et « compassion » qui sont des termes techniques désignant cette alliance (voir par exemple Ex 20.6; 34.6-15; Dt 5.2,10; Dt 7.9-12; 1 Ch 16.15-17,34,41; Né 1.5; 9.8,17,32; Ps 25.6-7,10,14; 89.2-4,25,29,34-35; 103.4,8,11,17-18; 106.1,7,45; etc.).

Enfin, ce refus prive les parents d'un puissant soutien que Dieu a prévu pour l'éducation de nos enfants. Genèse 18.19 et Deutéronome 6 nous font voir la place et l'importance de l'éducation des enfants en Israël dans le contexte de l'alliance autrefois scellée par la circoncision. Il en est de même de l'exhortation de Paul aux parents chrétiens, en particulier aux pères, qui ont la responsabilité d'éduquer leurs enfants dans la foi, sur la base du cinquième commandement et de la promesse qui s'y rattache (Ép 6.1-4). Or, comme déjà dit, aussi bien ce commandement que cette promesse cités par Paul faisaient partie intégrante de l'alliance de Dieu avec Israël dans l'Ancien Testament.

L'éducation chrétienne de nos enfants repose, aujourd'hui comme autrefois, sur le même fondement de leur appartenance à l'alliance de grâce et à l'Église du Seigneur, avec les mêmes promesses de grâce et les mêmes obligations dans l'alliance. Sans ce fondement de l'alliance, l'éducation chrétienne auprès de nos enfants devient une œuvre purement humaine qui repose sur nos seules épaules, et l'enseignement des commandements du Seigneur à nos enfants finit par se réduire à du légalisme détaché des magnifiques promesses de grâce en Jésus-Christ.

Le baptême n'est-il pas le signe et le sceau de la promesse du Seigneur? Les parents chrétiens, lorsqu'ils enracinent leurs efforts sur les promesses de Dieu pour leurs enfants dans son alliance, sont grandement encouragés à exercer librement leurs responsabilités auprès des enfants que le Seigneur leur confie. Ils le font en mettant leur confiance dans ces promesses de grâce. Soyons donc reconnaissants pour ce symbole et ce gage de son amour qu'il nous a donné pour fortifier notre foi.

5. Quelle est l'utilité du baptême des enfants?

Le baptême de nos enfants n'est pas là pour satisfaire notre curiosité, car il n'est ni une prédiction de leur élection ni une présomption de leur éventuelle régénération, mais une confirmation de la promesse de Dieu, sérieuse et sincère, qu'il nous faut saisir par la foi. Car sans la foi, les « *filis du Royaume* » devront tristement subir les malédictions éternelles de l'alliance (Mt 8.12). Ce sacrement est donc un outil précieux pour les parents chrétiens et pour toute la communauté de l'alliance.

Nous nous sentons souvent dépourvus devant l'immense tâche d'éduquer nos enfants dans la foi, avec toutes les tentations de ce monde et les terribles attaques du diable. Nous avons toutefois un immense réconfort. Nous ne sommes pas seuls! Le Seigneur nous a placés, nous et nos enfants, dans l'atelier du Saint-Esprit. Il a mis à notre disposition les outils dont il se sert pour faire naître et fortifier la foi. Le Seigneur nous annonce qu'il est notre Dieu et celui de nos enfants (Gn 17.7). Il promet à nous comme à nos enfants « *la rémission des péchés par le sang du Christ et par le Saint-Esprit, qui produit la foi* » (Q&R 74).

La Parole de Dieu nous atteste avec éloquence la véracité de ces promesses.

« L'Éternel, ton Dieu, circonciera ton cœur et le cœur de ta descendance, pour que tu aimes l'Éternel, ton Dieu, de tout ton cœur et de toute ton âme afin que tu vives » (Dt 30.6).

« Car je répandrai des eaux sur le sol altéré et des ruisseaux sur la terre desséchée; je répandrai mon Esprit sur ta descendance et ma bénédiction sur ta progéniture. Ils germeront au beau milieu de l'herbe, comme les saules près des courants d'eau. Celui-ci dira : Je suis à l'Éternel; celui-là se réclamera du nom de Jacob; cet autre écrira sur sa main : à l'Éternel! et se parera du nom d'Israël » (És 44.3-5).

« Quant à moi, voici mon alliance avec eux, dit l'Éternel : Mon Esprit, qui repose sur toi, et mes paroles, que j'ai mises dans ta bouche, ne se retireront pas de ta bouche, ni de la bouche de tes enfants, ni de la bouche des enfants de tes enfants, dit l'Éternel, dès maintenant et à toujours » (És 59.21).

« Car la promesse est pour vous, pour vos enfants, et pour tous ceux qui sont au loin, en aussi grand nombre que le Seigneur notre Dieu les appellera » (Ac 2.39).

« Crois au Seigneur Jésus, et tu seras sauvé, toi et ta famille » (Ac 16.31).

Si nos enfants ont reçu du Seigneur de si belles et grandes promesses, quel droit aurions-nous de leur refuser le signe et le sceau de ces promesses de salut? Et si nos enfants ont reçu le signe et le sceau de ces magnifiques promesses, quel grand encouragement cela nous donnera dans nos responsabilités parentales! C'est dans ce contexte des promesses de grâce en Jésus-Christ que Dieu nous confie la grande responsabilité d'enseigner ses commandements à nos enfants afin qu'ils apprennent à marcher à leur tour dans les voies du Seigneur (voir Gn 18.19; Dt 6.4-7,20-25; Ps 78.1-8; Ép 6.1-4).

Le baptême nous aidera à regarder ensemble, parents et enfants, dans la même direction, non pas vers l'enfant, pour scruter son cœur et savoir s'il est régénéré, ni vers nos multiples erreurs et incompétences parentales, ni encore vers les ruses du diable ou les dangers menaçants de ce monde, mais vers la seule promesse de Dieu en Jésus-Christ, afin d'y répondre avec foi. Leur baptême servira de panneau de signalisation qui nous aidera à nous concentrer sur cette route remplie d'embûches, mais où Dieu nous précède déjà. Soyons reconnaissants au Seigneur de donner à l'éducation chrétienne un fondement solide. Prenons au sérieux nos responsabilités parentales en nous reposant sur ses merveilleuses promesses!

Paulin Bédard, pasteur

Certitude et réconfort, série d'études doctrinales sur le Catéchisme de Heidelberg.

L'auteur est pasteur de l'Église chrétienne réformée de Beauce, Québec, Canada, et directeur du site *Ressources chrétiennes*.

www.ressourceschretiennes.com



2020. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))